

2013/5533 - Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant global de 3 200 euros à des associations étudiantes pour l'organisation de divers projets et manifestations. (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 03/06/2013, p. 1254)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

M. ARRUE Jean-François, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Monsieur le Maire, puisque nous abordons les dossiers de la Commission Economie, permettez-moi de parler d'un sujet important pour le développement de la ville et de l'agglomération, celui des grandes infrastructures de communication.

La Commission « Mobilité 21 », présidée par le socialiste Philippe Duron, vient de rendre un avis qui remettrait en cause plusieurs projets permettant de désengorger la métropole.

M. LE MAIRE : Vous devriez jouer à Rolland Garos, vous allez chercher les balles loin !

M. BROLIQUIER Denis : Sur le plan ferroviaire, on se réjouit que cette Commission considère le désengorgement de la gare de la Part-Dieu comme prioritaire. Elle préconise d'augmenter le nombre de voies traversant la ville, qui passerait de 4 à 6. Un élargissement qui nécessiterait un enfouissement partiel des voies de la gare de la Part-Dieu. Cette solution a votre préférence. De notre côté, nous attendons des études complémentaires avant de nous prononcer. Le CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise) est lui repoussé à un horizon plus lointain.

En revanche, sur le plan autoroutier, les nouvelles ne sont pas très bonnes ! Le désengorgement de l'axe autoroutier entre Lyon et Saint-Etienne fait certes parti des sept projets nationaux classés comme prioritaires. Mais même dans l'hypothèse d'un retour de la croissance, ce ne serait pas avant 2020. Entre la construction d'une autoroute A45 ou l'amélioration de l'actuelle A47, le rapport ne tranche pas de manière définitive.

Quant au contournement autoroutier de Lyon (évalué à 3 milliards d'euros), c'est carrément un « enterrement de première classe » ! La Commission le repousse à 2030, au minimum ! Je rappelle qu'il a notamment pour objectif de capter les trafics de transit Nord-Sud européen, pour les extraire de l'agglomération lyonnaise et notamment du centre de l'agglomération.

Si pour la cité de la gastronomie, Lyon a été « repêchée » par vos amis socialistes du Gouvernement, sur le contournement autoroutier, ils ne vous ont pas écouté. Vous aviez pourtant plaidé ce dossier structurant auprès du Président de la République et du Premier Ministre. C'est la preuve que vous n'avez pas su convaincre. Le Premier Ministre a même dit qu'il suivrait les recommandations de la Commission « Mobilité 21 ».

Vous vous êtes attelé à ce dossier trop tard. Dommage que vous n'ayez pas pris ce dossier à bras le corps pendant le premier mandat. Aujourd'hui, la situation des finances publiques fait qu'il est enterré. Vous avez toujours posé le contournement de Lyon comme un « préalable » à l'Anneau des Sciences. « Pas question que le périphérique serve de mini-contournement aux trafics national et international » aviez-vous, vous-même, dit.

Nous en reparlerons d'ici quelques jours au Conseil communautaire mais dès maintenant, pouvez-vous dire quel est l'impact des préconisations de la Commission Duron sur l'Anneau des Sciences ? Le voulez-vous vraiment cet équipement ? Partagez-vous l'avis de vos « alliés » d'Europe écologie, les Verts qui en demandent l'abandon ? Ce sujet est à mon avis essentiel pour l'avenir de l'agglomération lyonnaise. J'aurais aimé vous entendre à ce sujet.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Merci. Vous dites d'abord que je ne me suis pas attelé au contournement de l'agglomération lyonnaise durant le premier mandat. Je vous rappelle que nous avons un Ministre des transports à l'époque, qui plus est de l'agglomération. On me dit même qu'il était candidat pour la réalisation du deuxième mandat.

Je peux dire qu'aujourd'hui je suis satisfait des résolutions de la commission présidée par notre collègue Durand parce que c'est la première fois qu'un document officiel acte le fait qu'on ne pourra pas continuer dans l'avenir avec l'autoroute A6-A7 traversant notre agglomération, et la Ville de Lyon en particulier.

Donc c'est vrai qu'aujourd'hui les délais sont un peu tardifs, on va essayer de les faire avancer. Vous voyez, il ne faut jamais dire que les choses ne bougeront pas. Je me rappelle les cris d'orfraie pour la Cité de la Gastronomie : finalement les choses ont avancé. Donc nous allons essayer de faire en sorte que nous puissions avancer et construire à la fois et l'Anneau des Sciences, et un contournement de l'agglomération lyonnaise. Ce sera un des sujets qui sera au cœur de ma campagne parce que je trouve que c'est quelque chose de

tout à fait fondamental. Evidemment les Lyonnais, comme toujours, trancheront parce que ce sont eux qui, en définitive, sont au cœur des décisions. Donc, je leur demande de se mobiliser pour la réalisation de l'Anneau des Sciences dans sa version courte, c'est-à-dire dans ce que nous avons proposé qui permettra de déplacer l'A6-A7, d'avoir, au lieu d'une autoroute qui traverse la route, un boulevard paysager qui surplombe les berges du Rhône. Evidemment cela nécessite que nous ayons un contournement, alors on ne se prononce pas, ce sera au Gouvernement qui est le payeur d'ailleurs, ordonnateur en tout cas, puisque nous aurons l'occasion d'en discuter avec un certain nombre des présidents de concession d'autoroute qui, à mon avis, sont prêts à entendre un certain nombre de nos arguments. Je crois même leur en avoir déjà parlé.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)